Guéret, le 3 décembre 2019

Modification des horaires d'accueil physiques et téléphoniques de l'ANAH à la DDT

Afin de faire face à un surcroît d'activité de fin d'année, les horaires d'accueil du public physiques et téléphoniques de la délégation de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), à la Direction départementale des territoires de la Creuse seront modifiés de la façon suivante à compter du mercredi 4 décembre :

Accueil téléphonique :

de 14h à 16 h le mardi et le jeudi

Accueil physique:

de 14h à 16 h le mardi et le jeudi et sur rendez-vous en dehors de ce créneau.

Les horaires habituels d'accueil reprendront à compter du 2 janvier 2020.

Contact Presse: Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58 95 Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex Courriel: pref-communication@creuse.gouv.fr

Tel: 05.55.51.59.00 - Fax: 05.55.52.48.61 - Site Internet: www.creuse.gouv.fr



